

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

JUILLET 2022



LÉGISLATIVES Macron n'a plus de majorité absolue à l'Assemblée nationale

Après avoir été réélu en avril, Emmanuel Macron se retrouve, en juin, sans majorité à l'Assemblée nationale. Il est à la recherche de soutien pour mettre en place son programme de casse sociale avec la retraite à 65 ans ou la volonté de faire travailler gratuitement les personnes qui perçoivent le RSA.

Mauvaise nouvelle : le nombre de députés du Rassemblement national qui entrent à l'Assemblée nationale. Ce sont 89 députés qui pourront porter leurs idées de haine, de repli sur soi, leurs idées racistes dans l'enceinte de l'Assemblée nationale et qui, à n'en pas douter, n'imposent pas de mesures de justice sociale. Le front républicain n'aura pas survécu à cette séquence électorale. Le président de la République porte une lourde responsabilité en n'ayant pas voulu, entre les deux tours des législatives, choisir entre les candidats du RN et les candidats de gauche. Heureusement, la gauche, elle, avait su choisir à la présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

La gauche, justement, sort renforcée de ces élections en voyant son nombre de députés doublé. Elle a su se rassembler au sein de la Nouvelle union populaire écologiste et sociale, regroupant le PCF, la FI, EELV et le PS. Mais son score reste faible – aux alentours de 30% – et n'est pas à la hauteur de l'espoir suscité. Il reste à reconquérir les abstentionnistes qui n'ont jamais été si nombreux. Cela, seul un programme radical, qui redonne envie de croire en des jours heureux, en une société du progrès social et de l'égalité des droits, le mettra. C'est à cela que les députés communistes, regroupés dans le groupe de la Gauche républicaine et démocratique (GRD) qui s'est renforcé avec 22 députés, s'emploieront durant les 5 prochaines années de leur mandat.

Élie Jousstellin, secrétaire de la section PCF 10

CANAL SAINT-MARTIN le bicentenaire

À u mois de mai 1822, il y a 200 ans, était posée la première pierre du Canal Saint-Martin. Pour commémorer ce joyau du 10^e arrondissement, Laurence Patrice, adjointe PCF à la Maire de Paris en charge de la Mémoire, et Élie Jousstellin, adjoint PCF à la Maire du 10^e en charge de la Mémoire, ont multiplié les initiatives.

À cette occasion, une exposition a été visible sur les grilles du jardin Villemin tout le mois de juin. En 10 panneaux, les 200 dernières années étaient retracées : de la pose de la première pierre jusqu'à 2016 où il fut vidé pour la dernière fois, en passant par les luttes pour le sauver et la création du jardin Villemin dans les années 1960-1970.

Lors du conseil d'arrondissement du 22 juin 2022, Élie Jousstellin a également porté une délibération permettant de renommer les ponts et passerelles du Canal Saint-Martin du nom de comédiennes. Trois ponts seront ainsi prochainement inaugurés et prendront les noms d'Arletty, de Maria Casarès et d'Emmanuelle Riva.

En effet, le Canal Saint-Martin a une longue histoire avec le cinéma. Une nouvelle exposition aura d'ailleurs lieu à l'automne sur cette histoire cinématographique.

Toujours à l'automne, une concertation débutera avec les habitants sur l'avenir du canal. Les communistes seront alors vigilants à maintenir l'histoire industrielle de ce canal. Dans le même temps, les engagements de mandature, sur l'aménagement du canal et de ses abords, doivent être mis en place rapidement.

L'histoire du Canal Saint-Martin est loin d'être finie et ses plus belles années sont sans doute devant lui.

Julien Bayou élu député

Le 19 juin dernier, Julien Bayou a été élu député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e arrondissements) avec 58% des voix. Depuis un an, et la démission de Benjamin Griveaux, nous n'avions plus de député.

Tous les partis de gauche de la circonscription se sont rassemblés, dans le cadre de la *Nouvelle union populaire écologiste et sociale*, pour permettre cette victoire et que la gauche soit de nouveau majoritaire dans la circonscription. Les communistes se sont engagés avec conviction dans la campagne de Julien Bayou.

Pour reprendre les termes d'Élie Josselin, secrétaire de section du PCF, lors d'un des rassemblements de la campagne : « Julien Bayou sera un député de combat. Les communistes seront là pour le soutenir mais aussi pour s'assurer que la retraite à 60 ans, la rénovation



l'ensemble de la gauche rassemblée autour de Julien Bayou

thermique de 700 000 logements, la création de 200 000 logements sociaux par an, la hausse de salaire seront bien les combats que portera notre député ».

INFLATION ET FINS DE MOIS préoccupation majeure des Français

Au cœur des préoccupations du moment, l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat. La hausse des prix s'emballe : carburants, énergie, alimentation... pour atteindre des niveaux jamais vus depuis des décennies, mais le pouvoir d'achat est aussi malmené par le blocage salarial engagé depuis longtemps par la précarisation galopante.

Certains affirment que ce serait là les conséquences de la guerre en Ukraine, qu'il faut serrer les dents durant quelques temps et qu'en distribuant quelques chèques et primes, cela suffira pour patienter jusqu'au retour du beau temps économique.

La réalité est un peu plus complexe. La financiarisation de notre économie par le capital prédateur, qui cherche encore et toujours à accroître ses profits, est la source principale de cette inflation que peuvent aggraver ici où là des conditions particulières, la guerre en Ukraine en est un exemple.

Aussi ce sont bien des mesures de fond qu'il convient de mettre en place : augmenter les salaires et les

retraites, développer l'emploi, qualifier, former et rémunérer la formation, développer les services publics et engager un tout autre type de production écologique et social, bloquer les loyers et les produits de première nécessité.

Mesures coûteuses diront certains ! Mais, par exemple, au lieu de distribuer aux grandes entreprises des aides publiques sans conditionnalité, pourquoi ne pas les assujettir à des politiques sociales audacieuses, développant la formation et l'égalité salariale hommes/femmes, augmentant les salaires au-delà de l'inflation. Les 700 millions d'exonération sociales dont bénéficie Carrefour représentent 7 000 euros par salarié. Les TPE/PME pourraient, quant à elles, bénéficier de prêts bonifiés assis là aussi sur leur politique salariale et d'emploi.

Ce sont ces mesures qui, jouant sur la croissance d'activité à venir, permettent, sans augmentation d'impôts, de trouver leur financement et de répondre ainsi à cette aspiration à vivre mieux et en finir avec les fins de mois qui tombent le 15.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA STATION LA CHAPELLE un nouveau complément d'études

On sait que le temps des études est souvent assez long mais, dans le cas du réaménagement de la station La Chapelle, on peut s'interroger sur la volonté d>IDF Mobilités de réaliser ce projet.

C'est le 15 octobre 2019 que les habitants du quartier s'étaient prononcés, lors d'une réunion publique, en faveur d'un scénario de réaménagement prévoyant la « reconstitution de l'accès historique à l'Ouest et l'ouverture de la station à l'Est », ainsi que la réalisation d'une étude relative à l'installation d'ascenseurs non prévus dans le scénario initial.

C'est pourquoi, lors du Conseil d'arrondissement du 22 juin dernier, Élie Josselin a regretté que, 18 mois après, la RATP n'ait transmis aucun résultat.

Il a également rappelé que la société de transport s'était engagée à réaménager le couloir souterrain qui relie la Gare du Nord et la station La Chapelle afin de fluidifier la circulation des usagers, très nombreux à certaines heures, en augmentant le nombre d'appareils de contrôle.

Par ailleurs, il reste à IDF-Mobilités à budgéter ce projet : il est plus que temps que ce dossier se concrétise.

le *Pass Culture 10* disponible à la rentrée

C'est un projet qui figurait dans le programme de mandature auquel les communistes tenaient particulièrement. Laurence Patrice, élue PCF à la Culture, lancera le *Pass Culture 10* dès la rentrée prochaine. Il s'agit avec ce Pass, sous forme de carte qui sera envoyée, sur demande, à tous les habitants du 10^e comme à celles et ceux qui y travaillent, d'offrir des avantages tarifaires pour certains spectacles et concerts. On sait que le prix des places est un frein, en particulier pour les jeunes, certaines familles ou retraité.es. Cet accès à la culture pour toutes et tous compte bien sûr parmi nos priorités.

Mais au-delà, le *Pass Culture 10* se veut aussi un outil d'éducation populaire, offrant chaque mois des propositions inédites et singulières de découvertes : visiter les coulisses d'un théâtre, discuter avec les professionnels pour découvrir les métiers de l'envers du décor dans les arts vivants, l'édition, l'illustration, l'imprimerie, l'artisanat... Ou encore donner l'opportunité d'une visite guidée avec les artistes eux-mêmes d'une exposition dans une galerie, bibliothèque ou dans l'espace public ; ou bien découvrir au cœur de son atelier, le travail d'un artiste ou le savoir-faire d'un artisan, ils sont si nombreux installés dans le 10^e...



En bref, le *Pass Culture 10* se veut, comme son nom l'indique, passeur pour aller vers celles et ceux qui souvent se sentent exclus de l'expression artistique et culturelle, un facilitateur pour recréer du lien, donner l'envie, à deux pas de chez soi ou de son lieu de travail, de découvrir d'autres expressions du monde. Emparons-nous du Pass, faisons-le connaître notamment dans les quartiers populaires ou à nos aînés. Des flyers d'inscriptions vont circuler et l'on peut déjà s'inscrire sur le site de la M10 le Pass Culture et aussi pour recevoir la Newsletter de toute l'actualité culturelle du 10^e.

STATIONNEMENT DES 2 ROUES MOTORISÉS

création d'un Pass dans les parcs en sous-sol

Le 6 juillet 2021, le Conseil de Paris a décidé la fin du stationnement gratuit en surface pour les deux-roues motorisés afin de mieux maîtriser l'espace public. Lors du conseil d'arrondissement du 17 mai dernier ont été adoptées les modalités de ce stationnement payant qui vise à développer le stationnement des 2RM en sous-sol.

À cet effet, il est proposé de créer un Pass 2RM. Il consiste en un abonnement lié à un parc de référence, au choix du conducteur, qui ouvre droit à un stationnement illimité à un tarif horaire privilégié dans les autres parcs éligibles à ce dispositif. Dans la zone 1 (du 1^{er} au 11^e arrondissement), l'abonnement est proposé à 90€ par mois ou 990€ par an et le tarif horaire est de 0,30€ le quart d'heure. Dans la zone 2 (les autres arrondissements), l'abonnement est fixé à 70€ par mois ou 770€ par an et le tarif horaire est fixé à 0,20€ par quart

d'heure. Actuellement, plus de 90 parcs de stationnement peuvent intégrer ce dispositif, mais d'autres pourront s'ajouter après aménagements nécessaires.

Philippe Guttermann, au nom des élus PCF, partage la nécessité de mieux maîtriser l'espace public, mais estime que ce nouveau dispositif ne prend pas en compte les réalités sociales. En effet, nombre d'utilisateurs n'ont pas d'autre choix que de recourir à ce mode de transport (horaires de travail décalés, zones mal desservies en transports en commun, emplois fractionnés...) et peuvent appartenir à des catégories sociales à faible revenu. C'est pourquoi il estime que les tarifs sont trop élevés.

Les élus PCF souhaitent que la Ville de Paris travaille à des propositions d'utilisation des parkings des bailleurs sociaux, souvent partiellement occupés, à des tarifs accessibles à tous.

2 RUE DE VALENCIENNES un immeuble de bureaux transformé en logements sociaux

Ce sont 16 familles qui vont bénéficier, à partir de ce mois de juillet, d'un logement social dans cet ancien immeuble de bureaux. Il avait été occupé en décembre 2012 par des familles à la recherche d'un logement, avec le soutien de 2 associations d'aide aux mal-logés. Les élus communistes avaient aussitôt demandé qu'il soit ajouté à la liste des immeubles à réquisitionner. Le propriétaire, après avoir tenté d'expulser les occupants, a fini par le mettre en vente. La ville de Paris l'a alors préempté, après une longue bataille juridique, et a confié en décembre 2015 la réalisation de ces logements à la RIVP. Élie Jussellin, adjoint PCF en charge du Logement, se réjouit de cette issue qui contribue à renforcer le parc de logements sociaux dans le 10^e.



un immeuble de bureaux transformés en 16 logements sociaux

l'Allemagne poursuit le recours au charbon

Le conflit en Ukraine a révélé la faiblesse du modèle allemand pour la production d'électricité appuyé tout à la fois sur le refus du nucléaire et le développement des énergies renouvelables. Pour pallier l'intermittence des énergies renouvelables, l'Allemagne est contrainte d'avoir recours au charbon et au gaz, énergies fossiles fortement émettrices de CO2. Cependant, pour se conformer aux impératifs de réduction de gaz à effet de serre, elle s'était engagée à réduire l'utilisation du charbon.

Mais, en raison de la baisse, voire de l'arrêt total des livraisons de gaz russe, le ministre Vert de l'économie et du climat a annoncé fin mai un recours accru au charbon et au lignite avec le prolongement des centrales thermiques pourtant vouées à la fermeture à moyen terme. Des négociations sont en cours avec la Colombie pour la fourniture massive de charbon et, d'autre part, le gouvernement s'active pour préparer l'arrivée du gaz liquéfié des USA, ce qui suppose l'installation de gigantesques terminaux méthaniers offshore.

Outre les graves conséquences en matière d'environnement, ces choix, contrairement aux exigences de la transition



climatique, se traduiront par une nouvelle augmentation du prix de l'électricité sur le marché de gros européen. Or, c'est à partir de ce marché que, dans l'Europe, est fixé le prix du kWh, y compris pour la France qui a une production plus vertueuse.

C'est pourquoi, les communistes demandent de revoir l'actuelle organisation du marché européen de l'électricité qui pénalise notre pays dont les coûts de production d'électricité sont parmi les plus bas en Europe.

SANTÉ

moratoire sur les fermetures de services

Chaque jour, en France, de nouveaux services médicaux sont menacés. Le 10^e n'est pas en reste. Au printemps, c'est un service de l'hôpital Saint-Louis qui a été menacé. Heureusement, grâce à la mobilisation des personnels, l'ARS a finalement annoncé les embauches nécessaires à la survie de ce service.

Toutefois, cela fait maintenant de longues années que le PCF tire la sonnette d'alarme sur la situation de notre hôpital public et sur les conditions de travail des personnels. La crise sanitaire n'a fait que confirmer le mauvais état de santé de l'hôpital français qui se dégrade de plus en plus.

Les politiques austéritaires de ces 30 dernières années, qui n'ont cessé de considérer l'hôpital comme une entreprise et le patient comme un client, n'ont fait qu'empirer les choses.

C'est pourquoi les communistes réclament l'abrogation de la loi Bachelot qui a instauré la tarification à l'activité et de la loi



Touraine qui permet le regroupement des hôpitaux en grandes structures – et donc la fermeture de nombreux hôpitaux. Ils demandent, également, de nouvelles embauches sont nécessaires : c'est 100 000 embauches à l'hôpital public maintenant.

Les Français ont besoin d'une santé publique de qualité et de proximité. Outre l'hôpital, il faut défendre le statut des centres de santé municipaux qui permettent de salarier les médecins et qui pratiquent le tiers payant. Dans le 10^e, il y a besoin de nouveaux centres de santé, à commencer dans les quartiers populaires, par exemple à Belleville.

EN BREF

● **Centres d'animation Paris 'Anim du 10^e** : le conseil d'arrondissement s'est prononcé, le 22 juin 2022, dans le cadre d'une délégation de service public, en faveur du renouvellement du CRL 10 pour la gestion des 4 centres d'animation pour une durée de 5 ans. L'ensemble des élus ont salué la qualité du travail effectué depuis de nombreuses années par l'association.

● **Dernier rapport d'Oxfam** : les crises ont creusé les écarts de revenus dans le monde : 263 millions d'habitants supplémentaires risquent de basculer dans l'extrême pauvreté et, de l'autre côté, un milliardaire de plus toutes les 30 heures dans le monde, en particulier dans les domaines de l'énergie, des matières premières et de la pharmacie.

● **Quartier Sainte-Marthe** : la lutte porte ses fruits. Un logement avec atelier a été préempté par la Ville de Paris. Un petit pas qui laisse espérer d'autres avancées dans les mois qui viennent pour que le quartier conserve son âme artistique et artisanale.

● **Gare du Nord** : dans le cadre de la phase Horizon 2024, des premiers travaux vont commencer cet été avec la suppression de trémies dans la gare des bus et la démolition partielle du 177 rue du fg St Denis afin d'élargir l'accès de la station de bus.

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr

